



Dessin de Eliby

DOSSIER

**Le bon docteur Douste**

*Obligation d'avoir un seul médecin traitant, limitation des soins sous peine de sanctions, réductions budgétaires dans les hôpitaux donc suppressions d'emplois... Jamais notre système de soins avait subi de telles attaques. Le dépeçage de la sécu et la privatisation sont en route...*

LIRE LE DOSSIER PAGE 3



**LE POINT DE VUE DU DOCTEUR DUREAU**

"LA LOI DU MARCHÉ APPLIQUÉE À LA SANTÉ"

# LE CITOYEN

"LE MONDE APPARTIENT À CELUI QUI EST DEBOUT"

MENSUEL D'OPINION

www.le-citoyen.org | NUMÉRO 4 | Mars 2005

## Opération Douste-Blazy



Dessin de Charb, pour Charlie Hebdo, janvier 2005. Publié avec l'aimable autorisation de l'auteur.

**C**hoisissez Douste-Blazy comme médecin traitant ! Tel était le mot d'ordre initié par Le CITOYEN en ce début d'année 2005. « L'opération Douste-Blazy », puisque tel est le nom qui lui a été donné, a eu tôt fait de se répandre comme une traînée de poudre sur l'ensemble de l'Hexagone. L'information diffusée par l'AFP dès le 24 janvier a fait le tour des rédactions et a été reprise par Libération, Le Canard Enchaîné, France 3, Canal +, France 2, etc. Le syndicat des médecins généralistes nous a assuré de son soutien ainsi que de nombreuses personnalités nationales. Alors, si vous ne l'avez pas déjà fait, téléchargez le modèle de courrier à envoyer à M. Douste-Blazy sur notre site : [www.le-citoyen.org](http://www.le-citoyen.org) ou demandez-le auprès de l'un des membres du comité de rédaction ou en écrivant au journal. Lors de la conférence de presse qui s'est tenue le 2 février 2005, la direction de notre mensuel a lancé un appel pour que les municipalités soutiennent cette initiative citoyenne et s'en fassent l'écho auprès des habitants. L'objectif est de recueillir et de rassembler le maximum de courriers pour les porter en délégation auprès du ministre de la santé. Douste-Blazy, médecin malgré lui, tout un programme !

### RENCONTRES CITOYENNES

**ENTRE MARCHANDISATION DE LA SANTÉ ET DÉPEÇAGE DE LA SÉCU**

GRIGNY LE 9 MARS 2005, 18H30  
CENTRE ÉDOUARD-BRENOT

### Vous réglez comment ?

Il n'y a pas pire ministre que celui qui exerce dans un domaine de compétence qui rejoint son activité professionnelle. Philippe Douste-Blazy se garde bien de faire exception à la règle et en rajoute quelque peu en mettant toute son ardeur à faire prospérer les intérêts de ses amis spécialistes et des laboratoires pharmaceutiques.

Le service public n'étant pas, depuis bien longtemps, la préoccupation première des élus de l'UMP, il était donc parfaitement normal que les différents textes de Loi votés dans des périodes favorable à l'absentéisme sur les bancs de l'assemblée préparent le terrain d'une privatisation longtemps attendue par l'OMC et son bras armé, l'AGCS. C'est chose faite et le dépeçage peut commencer sous l'œil attentif et ravi du MEDEF.

Demain, après que le tiers payant aura disparu et qu'il vous faudra attendre plusieurs mois avant d'avoir accès à un spécialiste du secteur public, vous aurez le choix entre retirer vos économies (si vous en avez) ou vous priver de l'essentiel pour vous faire soigner rapidement par un spécialiste pratiquant les honoraires libres et non remboursés. Vous pourrez, aussi, vous priver de soins et attendre que le mal passe, comme à l'époque où la Sécu n'existait pas !

Si vous avez choisi de couler une douce retraite à la campagne, assurez-vous que l'hôpital de proximité ne soit pas menacé de fermeture sous peine d'avoir à regretter un choix qui vous placerait à des dizaines de kilomètres, voire plus, du centre hospitalier le plus proche.

Alors un conseil : si vous êtes jeune, en bonne santé et que vous avez un travail stable, commencez à faire quelques économies en prévision du temps où vous aurez à vous soigner ou rassurez vous en pensant que les compagnies d'assurances privées veillent et attendent que votre conditionnement soit terminé pour vous proposer le contrat qui mettra fin à toutes vos angoisses.

Assurez-vous, aussi, d'avoir une carte de crédit valide en cas d'accident.

RENÉ BALME

1 - La première loi a été votée le 13 août 2004 et l'autre le 23 décembre 2005 !

## SOMMAIRE

LE POINT DE VUE	PAGE 2
LE DOSSIER	PAGE 3
ACTUALITÉ & HUMEUR	PAGE 4

## en bref

## COTEAUX DU LYONNAIS

Les élus de gauche ne seraient-ils pas dignes d'être intronisés dans l'illustre confrérie des Coteaux du Lyonnais ? C'est la question que nous ont posée quelques citoyens étonnés de ne jamais voir appeler des élus progressistes qui font pourtant honneur aux vins de Millery. Martial Passi conseiller Général du canton de Givors depuis plus de 6 ans et René Balme maire de Grigny depuis presque 15 ans mériteraient, peut-être, en voisins, de descendre dans le tastevin.

## UN BRACELET POUR FENECH

Jean-Pierre Raffarin, qui doit avoir le sens de l'humour, a chargé Georges Fenech de lui établir un rapport sur l'utilisation du bracelet électronique porté par les détenus en semi-liberté. Le député Fenech qui est toujours en attente de rendre des comptes à la justice a dû apprécier cette marque de confiance puisqu'il a accepté.

## HAUTE TENSION

Les industriels de la chimie dénoncent une hausse sans précédent du prix de l'électricité. Un bond de 55% entre 2001 et 2005 affirme l'Union des Industries Chimiques. Considérant que ces gens ne sont pas tout à fait des gauchistes turbulents, il y a lieu de croire une affirmation qui vient apporter de l'eau à notre moulin. Ceux qui, la main sur le coeur, jureraient que la privatisation ne ferait pas grimper le prix de l'électricité sont soudain bien silencieux.

## L'UMP AIME LE CINÉMA

Xavier Odo a rejoué, encore, la même scène lors du conseil communautaire du 1er février. Sûr de lui, constant dans la provocation et les affirmations mensongères, le jeune élu UMP qui n'a de leçon à recevoir de personne (dixit) a tout fait pour monopoliser le débat, allant même jusqu'à vouloir décider du déroulement de la séance. Ceux qui parlent beaucoup ne font en général pas grand chose et c'est sans doute la raison pour laquelle Odo garde la bouche ouverte et coupe la parole à tout le monde. On masque ses lacunes comme on peut.

## NON AUX OGM

C'est en mairie de Momant que se sont retrouvés une dizaine de maires du Rhône en lutte contre la culture d'OGM sur leur commune. Cette rencontre organisée à l'initiative de la Conf. Paysanne et de quelques élus dont René BALME a permis d'envisager des actions communes. En outre, les maires présents ont interpellé la Région pour l'organisation d'un grand débat contradictoire.

## AU SECOURS DOUSTE-BLAZY ASSASSINE LA SECU !

La tarification à l'activité est un système directement importé des Etats-Unis. Il s'agit d'attribuer un codage en fonction de la pathologie, ce qui donne un financement forfaitaire. Avec ce système, un malade mal soigné, qui ne reste pas longtemps et revient souvent pour de courtes périodes, rapporte plus à l'hôpital que celui qui reste assez longtemps et qui, bien soigné, n'aura pas besoin d'être à nouveau hospitalisé. (1)

## SANTÉ SOLIDAIRE ?

## NOUS AVONS LE MEILLEUR SYSTÈME DE SANTÉ DU MONDE !

*Cet aphorisme gaulois qui résonne sur nos ondes et dans nos journaux a tout lieu de recevoir le titre de meilleur cache misère des cinquante dernières années.*

*Il est vrai qu'en 2000 l'Organisation Mondiale de la Santé a classé la France comme la première en terme d'accès aux soins.*

*Les soins ne sont pas la santé comme en témoignent les indices de mortalité périnatale (14<sup>e</sup> rang) et infantile de moins de 5 ans où nous sommes bien en dessous des pays nordiques, idem pour les moins de 45 ans et qui nous classent en-dessous de la moyenne européenne. Non Français vous n'êtes pas en bonne santé même si l'abondance de soins vous donne l'illusion de bonne santé. La santé c'est l'état de bien-être qui fait que vous n'avez pas besoin de soins...*

## NOUS AVONS LE RECORD DE LONGÉVITÉ, EN MOYENNE !

*Pas tout à fait, nous sommes après les Japonais et au même rang que les Italiens, mais est-ce dû aux soins ? Jeanne CALMANT a-t-elle consulté tous les mois son médecin avant de souffler ses 100 bougies ?*

*Les analystes estiment la part des soins dans l'amélioration de l'espérance de vie à moins de 10%. Ce sont les progrès de l'hygiène, de la salubrité publique (l'épuration de l'eau, les égouts, la lutte contre les moustiques...), de la prévention (le dépistage précoce des maladies et la*



Dr Pascal DUREAU

**CONTACT :**  
Syndicat des Médecins  
Généralistes  
MG 69, 121, rue du  
Professeur Beauvisage  
69008 Lyon  
Tél. 06 61 85 32 32

Monsieur le Ministre,

J'ai bien l'honneur de vous choisir comme mon médecin traitant à compter de ce jour et vous demande de m'indiquer de quelle manière vous envisagez notre collaboration future.

En ce début d'année 2005, vous avez imposé aux bénéficiaires de l'assurance maladie, le choix d'un médecin traitant. Je pense que cette solution n'aura pas les effets escomptés de réduction des dépenses de l'assurance maladie. De plus vous allez sanctionner ceux qui refusent cette pratique, en limitant les remboursements, au lieu de vous en remettre à l'esprit civique des citoyens. Les patients, juste au dessus des minima sociaux, ne pourront plus bénéficier du tiers payant pour consulter leur médecin traitant et vous supprimez toute charte de qualité d'exercice de celui-ci. L'échec annoncé de votre réforme fait courir un risque vital à l'assurance maladie solidaire.

Fac-similé de la lettre à envoyer à Philippe Douste-Blazy qui peut être téléchargée sur le site [www.le-citoyen.org](http://www.le-citoyen.org)

vaccination), de l'éducation sanitaire (le mode alimentaire, la pratique de sport...) associés à un bonne base génétique qui sont les principales composantes de cette médaille d'Argent.

## MAIS ALORS DOCTEUR, QUE FAIRE ?

*Il faut repenser notre système de santé et ceci tous ensemble et ce ne sont pas les seuls docteurs qui doivent porter cette tâche, mais tous les professionnels de santé, les patients et citoyens qui doivent ensemble porter un projet qui comporte plus d'aspects socio-éducatifs que de soins. A mon avis il ne faut surtout pas un médecin comme ministre de la santé !!*

## DOCTEUR ET LE SYSTÈME DE SOINS ?

*Là encore le dialogue entre patients et médecins doit être la base de la réforme. Je parle de réforme c'est un bien grand mot car jusqu'à présent notre système de soins se caractérise par l'absence de système. L'abondance de l'offre de soins est censée équilibrer la demande.*

*Ceci se fait au prix d'une consommation de soins qu'aujourd'hui notre système d'assurance ne peut plus financer sur les seuls revenus du travail.*

*Il s'agit de fonder un système de soins 30 ans après les autres pays. Ce retard sera peut-être notre chance car nous comprenons aujourd'hui au vu des expériences mondiales ce qu'il faut faire. L'analyse en a été faite et aujourd'hui il existe des recommandations de la WONCA (2) qui sont très claires.*

## MAIS DOCTEUR POUR QUOI ÊTES-VOUS CONTRE LE MÉDECIN TRAITANT ?

*Je ne suis pas contre le médecin*

*traitant tel qu'il est défini par la WONCA, c'est à dire en coordination avec les autres professionnels de santé et, dans la continuité, essayer d'œuvrer à la santé des citoyens. Par contre aujourd'hui la convention du 11 février 2005 vient détruire les espoirs qu'avait suscités la loi en ne reprenant que les aspects négatifs :*

*– les patients ne bénéficieront pas d'accès facilité vers les médecins traitants.*

*– les patients seront soumis à des dépassements d'honoraires pour l'accès aux médecins spécialistes même conventionnés et aucune garantie n'est apportée quant au délai des consultations si le patient a bien consulté son médecin traitant avant.*

*– le travail de coordination médico-sociale, la gestion dans le temps de la santé des patients ont donné lieu aujourd'hui à une véritable spécialité de médecine générale pour laquelle les étudiants et les médecins généralistes se sont formés et continuent de se former. Confier ce travail fondamental à des médecins qui n'en ont pas la compétence, c'est comme si n'importe quel médecin pouvait se lancer à exercer la chirurgie cardiaque sans diplôme ni formation.*

*– le travail de coordination, de gestion active des dossiers patients nécessite un investissement intellectuel, mais aussi en personnel et matériel que les médecins traitants du Dr DOUSTE-BLAZY ne feront pas si leur seule rémunération est celle des actes.*

*Cette convention annule la loi et porte en elle-même l'échec de l'établissement d'un système de santé. Au terme de cet échec le gouvernement ultra-libéral que nous connaissons imposera un système d'assurances privées et un système de charité organisée pour les pauvres en lieu et place d'un système d'assurance soli-*

*daire. La loi du 13 Août nous avait laissé espérer que M. DOUSTE-BLAZY aurait le courage politique de fonder un système de santé solidaire, force est de constater qu'il prépare sa fermeture.*

Pascal DUREAU

Président du Syndicat des Médecins  
Généralistes du Rhône (MG 69).

(1) Dr Christophe Trivalle, in l'ELU d'aujourd'hui N° 298.

(2) Selon la WONCA (l'Organisation mondiale des médecins de famille) les soins doivent être organisés :

*– en niveau I avec un accès facilité qui permet à chacun de rentrer en relation de soin mais aussi de prévention, d'éducation à la santé. C'est à ce niveau le rôle des médecins généralistes, des pharmaciens, infirmières, biologistes, dentistes, kinésithérapeutes, orthophonistes et orthoptistes qui doivent en coordination faire un diagnostic de maladie ou de défaut de prévention, éducation et orienter la personne. Le diagnostic ne peut pas se faire isolé de la situation de chaque personne quant à ses revenus, ses conditions de travail, son état psychologique et sa situation familiale. Le rôle du généraliste est d'assurer cette coordination dans la continuité en établissant le dossier médico social de suivi qui est un instrument de travail qui lui est confié mais qui appartient au patient. Le patient doit pouvoir choisir ses professionnels de santé mais afin que le travail de coordination se fasse, il doit s'engager dans une durée minimale.*

*– au niveau II il s'agit de la place des médecins spécialistes sans hospitalisation. A ce niveau il est capital que le médecin soit informé de tout ce qui peut concourir à un meilleur diagnostic et une meilleure prise en charge. L'accès doit être facilité et rapide, le retour de l'information vers les professionnels de santé du niveau I rapide.*

*– au niveau III c'est l'hospitalisation ou la clinique avec les mêmes éléments que le niveau II mais avec une prise en charge complète et l'accès à des équipements lourds. Ce niveau III est lui aussi organisé selon les plateaux techniques et les missions.*

*L'accès à ces différents niveaux peut se faire de façon spontanée mais une fois la prise en charge initiée, le suivi doit permettre au patient de bénéficier de tous les avantages conférés par chaque niveau de soins.*



# LE BON DOCTEUR DOUSTE

« Nous sommes de plus en plus souvent placés en situation de ne plus pouvoir apporter à nos semblables les soins efficaces dont ils ont besoin ». Tel était le cri lancé par 286 médecins hospitaliers de toutes disciplines dans le journal *Le Monde*. Face au désastre prévisible dû à la mise en oeuvre de la réforme Douste-Blazy et du plan Hôpital 2007, nombreuses sont les voix qui se font entendre pour dénoncer l'application mathématique et technocratique de la loi du marché dans les hôpitaux au détriment du besoin des patients. En langage économique, cela s'appelle le rapport coût-efficacité.

## A NOTRE SANTÉ

La réforme proposée par le Ministre vise à casser la sécurité sociale en vue d'ouvrir un fabuleux marché aux assurances privées. Il y a, au plus haut niveau de l'Etat, la mise en oeuvre d'une politique qui suit une logique implacable visant à tout sacrifier au secteur privé et à la rentabilité immédiate.

### POPULISME OUTRANCIER

Les mesures présentées par le Ministre Douste-Blazy semblent relever du bon sens. Un travail de communication rondement mené pour culpabiliser les malades et appeler à l'économie... de soins. Jean-Pierre Pernaud a préparé le terrain de longue date, lui qui, au fil de ses émissions racoleuses, éructe contre la gabegie des collectivités locales et du service public. La logique de la communication et du bourrage de crâne précède toujours les actions ciblées contre les intérêts des populations. TF1 est là pour ça.

### CHAMPIONS DU MONDE

Notre système de santé, jadis considéré, à tort, comme étant l'un des meilleurs au monde est en train de voler en éclat. Supprimer des crédits dans les hôpitaux revient à supprimer du personnel puisque la masse salariale représente plus de 70 % des charges de fonctionnement. Réduire le budget de la santé fragilise l'hôpital donc la qualité des soins et ouvre la voie aux cliniques privées - dont l'état de santé n'a jamais été aussi florissant. Sauf que le service public c'est l'égalité de tous

face à la maladie et il est scandaleux de penser que la sélection, là encore, puisse se faire par l'argent. Qui oserait imaginer que la première chose que l'on vous demanderait en arrivant aux urgences soit votre carte de crédit ? C'est pourtant ce qui se trame sous couvert d'une meilleure gestion ou d'économies possibles dans le secteur de la santé.

### LE CHOIX DU MÉDECIN

On pourrait croire que cette obligation portait d'un bon sentiment. Il n'en est rien ! La volonté non affichée consiste bien à tout mettre en oeuvre pour "charger" le généraliste en lui enlevant quelques moyens au passage et le forcer à s'engager dans une espèce de course à l'acte qui ne bénéficiera pas au patient. Et au bout, c'est la suppression pure et simple du tiers-payant pour plus de 2 millions de patients. C'est la queue et l'attente assurée dans le secteur public pour privilégier les spécialistes du privé aux honoraires libres. La sélection par l'argent au lieu de la qualité des soins pour tous. Une médecine d'organes où l'on va vendre au spécialiste au prix fort, le droit de se faire soigner un rein, un



Dessin publié sur le journal en ligne decil : <http://decil.lautre.net/>

poumon, un cœur... alors que nous militons pour une médecine générale où l'homme est considéré dans son entier. Un corps unique qui suppose d'être appréhendé dans sa totalité et non de façon éclatée.

### UN TROU QUI A BON DOS

Au prétexte de réduire le trou proposé de la Sécu, le bon Docteur Douste livre à ses copains quelques secteurs bien rentables du système. Aux laboratoires pharmaceutiques, le droit et la liberté de facturer à des prix exorbitants des médicaments amortis depuis bien longtemps. Exemple le Prozac, vendu plus de 30% plus cher que son prix de

revient. Quant aux médicaments génériques, on ne sent pas poindre une volonté affichée de les imposer. Aux spécialistes du niveau 1, il offre un boulevard de liberté des tarifs que rien ni personne ne viendra contrôler... par manque de moyens. Quant aux chaînes thermales et autres thérapies de confort financées par la Sécu, Douste-Blazy se garde bien de leur couper les vivres. Il faut bien que le marché se développe !

### DRAMATIQUE DÉCLIN

Jamais la situation des ménages n'avait été aussi précaire. La flexibilité, le chômage, l'emploi partiel, les délocalisations... Tout concourt à

placer l'individu devant une vulnérabilité financière bien réelle. A l'inverse, le coût des mutuelles s'envole (+ 15% en moyenne cette année) de telle sorte que certains sont tentés d'abandonner ce genre de couverture. Le forfait de 1 euro chez le médecin, l'augmentation du forfait hospitalier qui va passer à 13 euros (+ 22%) et le prix à payer pour avoir accès à la médecine spécialisée, nous font craindre la multiplication des situations dramatiques où certains seront contraints de choisir entre payer leur loyer ou se faire soigner !

René BALME

## ILS DISENT LEUR OPPOSITION À LA RÉFORME



**Daniel Cerqua**  
Aide-Soignant

L'hôpital public est en danger.. Plutôt que d'embaucher du personnel soignant, la direction supprime des lits. Elle va même plus loin en fermant des unités complètes et des blocs opératoires à H. Gabrielle.



**Michel Vaissière**  
Elu local

Le choix fait par le ministre ouvre un large espace aux assureurs privés à but lucratif et renforce notre crainte de voir se développer une médecine inégalitaire et une couverture sociale à plusieurs vitesses.



**Christiane Corrieu**  
Pharmacienne

Cette loi ne va pas influencer sur les dépenses. Le généraliste pourra difficilement refuser une consultation chez le spécialiste dont les tarifs ont augmenté. Ce sont les petits revenus qui seront pénalisés.



**Robert Delorme**  
Retraité

Les réformes en cours n'ont qu'un but : marchandiser notre santé. C'est un recul sans précédent quant à l'égalité d'accès aux soins pour tous, quels que soient ses revenus et sa pathologie.



**Jean-François Mazert**  
Chômeur

La santé n'a pas de prix, comme la liberté. Pour Douste-Blazy elle vaut un euro. Il va devenir le "medecin malgré lui" des français avec la complicité active du CITOYEN !

## Opération Douste-Blazy

– **SANS DOUTE ÊTES-VOUS**, comme beaucoup, en quête d'un « médecin traitant » afin de vous conformer à la nouvelle Loi sur le financement de la Sécurité Sociale, dite Loi Douste-Blazy. L'association *Le Citoyen* a réussi à trouver LE médecin le mieux à même de remplir cette délicate mission d'intérêt national. Il s'agit du docteur Philippe Douste-Blazy, accessoirement Ministre de la santé.

– **PAS DE DOUSTE, MON DOCTEUR C'EST BLAZY** a repris en une le *Canard Enchaîné* du 2 février 2005 avant que René Balme n'intervienne dans *Les grandes Gueules* sur RMC, le même jour, ce qui a, bien sûr, démultiplié les initiatives sur l'Hexagone... et fait sauter le site Internet.

– **VOUS AUSSI, ADOPTEZ LE DOCTEUR DOUSTE-BLAZY** et rejoignez le formidable élan de solidarité qui, parti de Grigny, est en passe de remplir la boîte à lettres du ministre et devrait le forcer à vous répondre et à respecter le serment d'Hippocrate qu'il a prêté en 1982 qui stipule notamment : « J'apporterai mon aide à mes confrères ainsi qu'à leurs familles dans l'adversité. Que les hommes et mes confrères m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses ; que je sois déshonoré et méprisé si j'y manque. » On attend... pour voir !

## en France

### ENFIN LE NON

La CGT a dit non au traité européen à 82%. C'est une éclatante victoire de la base sur une direction qui lorgne depuis trop longtemps vers la social-démocratie. Nous sommes un certain nombre à avoir connu Bernard Thibaut un peu plus virulent et surtout, un peu plus attaché à la défense des intérêts de la classe ouvrière et des cheminots en particulier. Jusqu'au bout, contre l'avis de sa base, le Secrétaire Général de la CGT a maintenu le cap d'une neutralité pour le moins surprenante. En effet, comment peut-on – à juste titre – prendre la défense du service public, s'élever contre les délocalisations, vitupérer contre la montée du chômage et la précarité, dénoncer tous les libéralismes et ne pas appeler à faire barrage au traité constitutionnel ? Il y a là une incohérence qui en dit long sur les choix stratégiques du syndicat. Depuis longtemps nous avons senti le rapprochement du « patron » de la CGT avec le PS. Pour former un bloc homogène à gauche -en prenant exemple sur le modèle allemand?- Thibaut n'avait-il pas déclaré que sa centrale ne prendrait pas position avant février 2005 pour ne pas gêner Hollande? Aujourd'hui nous sommes fixés, sauf que la base risque bien de débarquer celui qui, au-delà de la déception, a quelque peu trahi les idéaux de la classe ouvrière.

Des cheminots CGT

### L'ARBRE QUI CACHE LA FORÊT

La directive Bolkestein aura au moins une qualité, celle de faire l'unanimité contre elle ! Cette directive européenne préconise le principe du pays d'origine : une entreprise d'un pays de l'Union Européenne qui fournit un service dans un autre pays de l'union ne sera plus soumise aux lois du pays où elle offre son service, mais à celles de son propre pays (art. 16). Ainsi, par exemple, une entreprise polonaise pourrait envoyer une équipe travailler sur un chantier en France. Ces employés seraient soumis aux conditions de travail polonaises (salaires, conditions de sécurité, ...). Elle pourra même utiliser une main d'œuvre issue d'un pays non-membre de l'Union, tel l'Ukraine ou la Russie (art. 25). Le statut des travailleurs intérimaires est un sujet de polémique : une agence d'intérim étrangère pourra-t-elle proposer son personnel en France, en le soumettant au droit du pays d'origine ? C'est ce que redoute la Confédération Européenne des Syndicats. Cette disposition facilite évidemment la tâche des entreprises. Elles n'auront plus besoin de connaître les législations des pays de l'Union. Elles pourront gérer leur personnel à l'étranger comme leur personnel national. Les activités concernées par cette innovation sont nombreuses : distribution (vente au détail), construction, loisirs, services liés aux technologies de l'information, publicité, location de voiture, agences d'intérim, sécurité, audiovisuel, santé... Elles représentent 70% des emplois. Il apparaît donc que les plus virulents face à « ce système de pavillons de complaisance appliqué à l'économie » sont les partisans du OUI au à la constitution européenne. Tel DSK qui vitupère contre ce libéralisme sauvage alors que lui-même et quelques autres, socialistes de renommée nationale, se battent bec et ongles pour un oui massif à la constitution européenne. Quand on sait que cette constitution (voir nos précédents N°) est un texte qui a été rédigé pour permettre la mise en oeuvre de toutes les directives libérales européennes, dont Bolkestein et, au-delà, l'AGCS, on est en droit de s'interroger sur la sincérité de ces bonnes âmes qui de la droite à la gauche social-démocrate semblent découvrir que le pouvoir économique prend le pas sur le politique. A moins que se saisissant d'un os à ronger et le trimbalant sur tous les plateaux de télévision, ces chantres du libéralisme - light ou dur, c'est selon - n'aient trouvé le bon moyen de détourner l'opinion du plus grand nombre de ce qui constitue LE danger le plus abouti pour les peuples, le service public et la démocratie. Etre pour la constitution et contre la directive Bolkestein ou toute autre directive libérale, du reste, c'est prendre les citoyens pour des imbéciles, et discréditer la classe politique, à un moment où elle n'en a pas vraiment besoin.

### LES SERMENTS D'HYPOCRITES

La loi dite « Douste-Blazy » largement évoquée dans ce numéro du Citoyen ne constitue pas une espèce de cas particulier, marginal. Il procède d'un global : il suffit de relire un vieux numéro du Canard Enchaîné pour rappeler les propos tenus par Jacques Chirac alors que la droite était majoritaire à tous les niveaux décisionnaires (assemblée nationale, sénat, conseils généraux et régionaux) : « maintenant qu'on a tous les pouvoirs, on ne pas s'emmerder ! ». Cohérent, il a effectivement tenu promesse, au-delà même de toutes les espérances de ses amis du MEDEF. Allongement du temps de travail, remise en cause des 35 heures (notons que c'est la première fois depuis 1936 qu'une telle mesure est avancée) etc. La proposition de loi du bon docteur s'insère bien dans une problématique générale qui veut que l'ultralibéralisme soit l'alpha et l'omega de notre douce société française. Il est entendu que cette loi entend faire la part belle aux spécialistes et aux grands laboratoires au détriment de la sécurité sociale et des Français, ce qui, in fine, revient évidemment au même. Le ministre Fillon en proposant de supprimer les épreuves du baccalauréat pour les remplacer par le contrôle continu, sait pertinemment, entre autres coups tordus, que la « validation obtenue » par un lycéen d'un quartier difficile ne pèsera pas du même poids face à celle obtenue par un potache des beaux quartiers. Les baisses d'impôts, très généreusement consenties, profitent par définition à ceux qui en paient et notamment à ceux qui en paient le plus. A ce propos, et pour citer une nouvelle fois le Canard, le ministre des finances Gaymard, joyeux défenseur des deniers de l'Etat, se trouvant à l'étroit dans les appartements mis à sa disposition dans le cadre de ses fonctions, a su faire preuve d'une très belle solidarité avec le Français d'en bas en exigeant et en obtenant d'occuper une sombre mesure de 600 m<sup>2</sup> au coeur de Paris, aux frais de la princesse, cela va de soit. Il est vrai que l'homme, particulièrement actif sur le front familial, doit nourrir et loger une fratrie de 8 enfants. (NDLR : au lendemain de cette révélation publique, Gaymard a reculé). Au total, on se dit que le serment d'Hippocrate, prêté en son temps par Douste-Blazy, s'est converti, au gré des ambitions politiques, en serment d'hypocrite très généreusement et très largement partagé par ses pairs.

Mais est-ce étonnant ?

AMZEK

## plus près

### 7<sup>èmes</sup> RENCONTRES CITOYENNES DE GRIGNY 69520

#### ENTRE MARCHANDISATION DE LA SANTE ET DÉPEÇAGE DE LA SÉCU

Complexe Edouard-Brenot, rue W. Rousseau  
Mercredi 9 mars à 18h30

Avec la participation de :  
Pascal DUREAU, Président de MG 69  
Jean-François GAGNEUR, médecin généraliste  
René BALME, maire de Grigny  
Martial Passi, maire de Givors

Rencontre organisée par la municipalité de Grigny  
avec le soutien du journal Le CITOYEN

Entrée gratuite.

Il est prudent de réserver au 04 72 49 52 34  
Courriel : acandela@sitiv.fr

### LA PEUR DU ROUGE

Le Conseil européen a examiné le 24 février 2005, une proposition du commissaire Franco Frattini visant à interdire l'usage de la swastika et des symboles nazis dans l'ensemble de l'Union européenne. Il s'agirait du premier texte européen d'harmonisation pénale des limites légales de la liberté d'expression.

S'engouffrant dans cette brèche, l'ancien président de Lituanie, Vytautas Landsbergis, et le député hongrois Jozsef Szajer, ont saisi le commissaire pour qu'il amende sa proposition et ajoute la prohibition de la faucille et du marteau. Les deux parlementaires européens, rejoints depuis par de nombreux autres députés d'Europe de l'Est, entendent assimiler nazisme, stalinisme et communisme. Dans leur conférence de presse du 3 février, largement relayée par Voice of America, il ont affirmé que la Seconde Guerre mondiale était le fruit du Pacte germano-soviétique, et que les États-Unis avaient à la fois vaincu le nazisme et le communisme. Dans une lettre publiée par le Corriere della Sera, M. Frattini se prononce pour cette double interdiction.

### LA SANTÉ À L'ÉCOLE, QUELS MOYENS ?

Dans le second degré, il y a 5 861 infirmières, dont 32,2 % travaillent à temps partiel, pour 7 793 établissements et 5 579 500 élèves. Faute de moyens et de postes, la prévention médicale n'est pas réalisable.

Les infirmières scolaires gèrent les ennuis de santé, assurent un suivi médical, participent à l'organisation de rencontres pour sensibiliser et prévenir les élèves sur certains risques et orienter sur des solutions (IVG, MST, toxicomanie, tabagisme, alcoolisme) ; avec les médecins scolaires, elles gèrent les visites médicales, certes peu fréquentes. Les infirmières ont un rôle éducatif très important, les élèves peuvent se confier plus facilement.

La seule tentative de réponse de l'Education nationale a été de vouloir décentraliser les infirmières scolaires sur les collectivités de rattachement compétentes (Départements pour les collèges, Régions pour les lycées). Lesquelles n'ont cependant pas les moyens de financer ce personnel supplémentaire, à moins d'augmenter encore les impôts locaux. Fondamentalement, la gestion des infirmières doit rester à la charge de l'Etat pour garantir l'équité entre les établissements et celui-ci doit augmenter les moyens pour que la prévention soit efficace. Il serait plus utile que chaque élève ait accès à une visite médicale par an, à l'instar du système existant dans le monde du travail. Cela permettrait de déceler les problèmes de santé et de faire en sorte que tous les publics scolarisés aient accès à un suivi médical plus important.

Jean-François MAZERT

## Adhésion

L'adhésion à l'association est de 15 euros par an et comprend l'abonnement au mensuel **Le CITOYEN**.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Envoyez ce coupon accompagné de votre règlement à : **Le CITOYEN** BP 40027  
69520 Grigny . Chèque à l'ordre de Association **Le CITOYEN**.

## LE CITOYEN

Directeur de la publication :  
Association Le Citoyen.  
Rédacteur en chef : René BALME  
Comité de rédaction : R. Balme,  
C. Chevillard, A. Dartois, C. Goubert,  
J. Pandolfi, D. Royer, G. Richon,  
M. Vaissière, G. Verzier,  
Photographies : Le Citoyen

Imprimerie : Savoy Offset  
Contact : Le Citoyen BP 40027 Grigny  
69520. Tél : infos@le-citoyen.org  
Prix au N° : 1 euro  
Abonnement : 11 N° : 10 euros  
N° ISSN en cours.  
Dépôt légal à parution.  
N° 04, mars 2005.